



80 Chemin des Lônes
26600 LA ROCHE DE GLUN

☎ : 04.75.84.68.95

tc.rochelain@wanadoo.fr

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCR Vendredi 26 août 2022

Les membres du Tennis Club Rochelain se sont réunis au club en Assemblée Générale ordinaire sur la convocation du comité de direction.

Participants : Le quorum à atteindre, conformément à l'article 24 de ses statuts (10 % des 75 adhérents de plus de 16 ans), est à 8 participants. Nous avons contrôlé 19 signatures et 5 pouvoirs soit 24 participants présents ou représentés. Nous déclarons donc l'Assemblée Générale ouverte.

L'Assemblée est présidée par Mme CHIZAT Evelyne, Présidente de l'association, et M. TÊTE Pascal, Vice-Président ; assistés du secrétaire, M. TÊTE Noa, et des membres du bureau.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral de la Présidente
- Rapport financier du Trésorier
- Approbation du budget
- Rapport des différentes commissions
- Renouvellement des membres du bureau
- Questions diverses

La Présidente remercie les adhérents pour leur présence ainsi que Mme CORNUT-CHAUVIN Joëlle, présidente du Comité de Tennis Drôme-Ardèche ; M. GOUNON Michel, Maire de la Roche de Glun, représenté, et Mme BONHOMME Stéphanie, Présidente de l'Office Municipal des Sports.

Sont excusés : Mme CLAPOT Mireille, adhérente et députée de la Drôme.

Mme GRANDCOLAS Anne, responsable des compétitions Adultes

M. LOYAL Christophe, entraîneur du club et responsable des compétitions Jeunes

1. Rapport moral de la Présidente (Evelyne CHIZAT)

La saison 2021-2022 réunit 72 adultes (24 femmes et 48 hommes) et 22 jeunes (6 filles et 16 garçons) soit 94 adhérents (*moins 12 adhérents par rapport à la saison 2020-2021*).

Le déroulement de cette année :

- Forum des associations (3 septembre 2021)
- Mise en place des entraînements jeunes et adultes (septembre et octobre 2021)
- Compétitions jeunes et équipes adultes
- Tournoi de territoire
- Tournoi interne (avec les finales en février 2022)
- Tournoi du club (3 au 25 juin 2022)

Christophe LOYAL assure les entraînements depuis septembre 2021. Il partage son temps entre les clubs de Saint-Péray et de la Roche de Glun. La qualité de ses entraînements est appréciée de tous.



Une année marquée par un évènement dramatique que nous ne souhaitons à aucune association sportive : le décès pendant une compétition d'un de nos adhérents, William ARNAUD.

« Tu avais choisi le Tennis Club Rochelain car, travaillant au barrage de la CNR, tu devais rester en astreinte régulièrement. Tu t'es écroulé sur le court suite à une probable rupture d'anévrisme. Les sauveteurs se sont acharnés pour te faire revenir à la vie, en vain. Nous voulons à nouveau apporter le témoignage à tes parents, ton frère et ta famille proche de ta passion pour le tennis que tu pratiquais depuis tes six ans, de ta discrétion et du plaisir que nous avons à s'entraîner en face de toi grâce à ton beau jeu. »

Personnellement, je remercie Pascal et Noa TÊTE, Michaël PONTON et les joueurs de Valence-le-Haut pour s'être mutuellement soutenus dans cette soirée et nuit tragiques ainsi que tous les adhérents du club et des clubs voisins qui ont pris part à notre peine.

Je vous demande une minute de recueillement en souvenir de William, que nous n'oublions pas...



Les relations avec le Comité et la FFT sont privilégiées.

Celles avec la Mairie dépendent des soucis de budget de celle-ci. Nous déplorons, malgré les relations amicales avec Stéphanie BONHOMME, un état des lieux désastreux qui n'évolue pas malgré nos relances et les années qui défilent.

Par exemple :

- Recevoir les finales du tournoi du club sans tonte
- Organiser le stockage des balles et des lots (2^{ème} budget du club) sans aucune sécurité
- Sortie de réunions sans éclairage
- Caméra de surveillance promise...

Il est dommage qu'il faille que le Triathlon se déroule au sein du Tennis Club Rochelain pour que les adhérents viennent dans un club juste propre. Mais les intrusions et les casses des portes qu'il y a cinq ans restent, à ce jour, sans solution. Que doit-on faire ?

2. Rapport financier du Trésorier

La Trésorerie est tenue par M. PRIMA Luc et Mme PUAUX Nicole.

a. Bilan financier de la saison 2021-2022

Une année de relance sportive avec tous les frais saisis au 26 août 2022

Les caractéristiques de ce bilan financier 2021-2022 :

- Des animations sans participation financière des adhérents
- La reprise du tournoi avec une organisation exigeant des réunions préparatoires et un juge-arbitre à rémunérer (2600 €)
- La baisse de la subvention de l'OMS de plus de 50 %
- L'absence de subvention de la part de la FFT cette année
- La mise en place d'un service civique avec un coût inférieur à 10 € par mois et en attente de 200 € de remboursement
- L'absence de remboursement du Pass'Sport (250 €)
- La prolongation des entraînements adultes grâce à une météo clémente différente du coût réel sans que tous les adhérents ne suivent cette prolongation
- Des stages jeunes et adultes inférieurs au coût réel
- Les coûts des inscriptions comprenant le montant de la licence dans la comptabilité
- Un virement au 31 août 2022 de la part du Tennis Club de Saint-Péray pour une régularisation de la mise à disposition du professeur diplômé d'état pour un montant de 1 981,00 €. En accord avec l'Assemblée Générale, cette écriture sera saisie sur la saison 2021-2022.

Approbation du rapport financier : La Présidente remercie les adhérents pour leur confiance et pour l'approbation des comptes pour la saison 2021-2022 votée à l'unanimité.

b. Budget prévisionnel pour la saison 2022-2023

Sur une base d'un nombre d'adhérents similaire à 2021-2022 (sans hausse)

Les caractéristiques du budget prévisionnel 2022-2023 :

- L'absence de frais programmés
- La baisse du nombre d'heures d'intervention du DE à 400h (au lieu de 600h)
- L'augmentation des tarifs expliquée par la prise en charge de l'augmentation de la licence et, comme prévu aux Assemblées Générales précédentes, la prise en charge des balles par ceux qui s'entraînent
- Une gestion différente des Pass'Sport (250 € non récupérés à ce jour)
- Le coût des stages et des activités annexes évalué par le bureau

Approbation du budget prévisionnel : La Présidente remercie la confiance accordée par les adhérents pour le vote de ce budget prévisionnel à l'unanimité.

3. Rapport des différentes commissions

a. Commission ANIMATIONS (responsable : Noa TÊTE)

Cette saison 2021-2022 a pu voir toutes les animations, jeunes et adultes, réalisées sans contraintes liées à la crise sanitaire.

➤ Animations JEUNES

Les différentes animations habituelles pour les jeunes ont été organisées à la veille des vacances scolaires telles que :

- Halloween
- Viens jouer avec le Père-Noël
- Carnaval et crêpes
- Pâques et chocolats
- Goûter de fin d'année

Toutes ces animations ont ravi les jeunes des deux groupes du mercredi et parfois même les adolescents du groupe du vendredi.

➤ Animations ADULTES

Pour les adultes, les animations n'ont pas été aussi nombreuses cette année.

- Seule **la soirée Beaujolais** a été organisée courant novembre 2021 pour une 2^{ème} édition.
- Toutefois, **une soirée Saint-Patrick** avait été proposée aux adhérents avant d'être annulée à la suite, une semaine avant, du décès de William ARNAUD.
- Nous avons également organisé une matinée « **Nettoyage de Printemps** » en lien avec la Commission Travaux. Cette animation a permis le nettoyage des extérieurs et de l'intérieur du club pour accueillir le tournoi dans un lieu sain.
- Durant le tournoi de juin 2022, différentes soirées les vendredis ont été mises en place :
 - ❖ **Une soirée barbecue** offerte à tous les adhérents ayant pris des permanences a été organisée le premier vendredi du tournoi.
 - ❖ **Une soirée pizzas** a également été mise en place, le second vendredi du tournoi, ouverte à tous les adhérents.
 - ❖ Enfin, **une dernière soirée charcuterie italienne** a été proposée aux adhérents pour célébrer les demi-finales du tournoi.

Deux remarques en guide de conclusion :

- Nous constatons la présence quasi-systématique des mêmes adhérents, que nous retrouvons toujours avec plaisir, lors des animations adultes proposées mais nous regrettons que de nouveaux adhérents n'osent pas se joindre à nous...
- D'autre part, il est toujours désagréable et démoralisant pour le bureau d'être critiqué par une minorité d'adhérents râleurs lorsque des animations sont mises en place (ex. : La prolongation des entraînements en mai 2022). Nous leur rappelons que les portes du bureau sont grandes ouvertes et qu'ils peuvent venir donner de leur temps et faire profiter le club de leurs idées qui doivent être très certainement géniales.

b. Commission COMPÉTITIONS ADULTES (responsable : Anne GRANDCOLAS)

BILAN des COMPÉTITIONS

Année 2021-2022

Cette année, tous les championnats ont pu entièrement se disputer. Ce retour à la normal a été très apprécié des compétiteurs.

➤ **Compétitions d'AUTOMNE**

Bilan des **championnats d'automne 2021-2022** :

- En **Challenge + 65 ans Messieurs Drôme-Ardèche** (1^{ère} division) : L'année a été difficile pour l'équipe qui a dû faire face à de nombreuses blessures. Elle termine 6^{ème} de la division.
- En **Seniors femmes** (4^{ème} division) : Avec 2 victoires et 2 défaites, l'équipe termine la compétition 4^{ème} sur 5 équipes engagées.
- En **Seniors mixte** (1^{ère} division) : L'équipe est championne Drôme-Ardèche avec une excellente performance en phases finales (4/1 contre Saint-Péray). Bravo à eux !
- En **Automne mixte + 35 ans** (2^{ème} division) : L'équipe termine 3^{ème} en poules et 2^{ème} des finales complémentaires après un match très disputé (12/10 au tie-break du double) et une défaite aussi face à Saint-Péray (2/3).
- Terminons ces championnats par une nouvelle victoire de **l'équipe hommes ligue Auvergne-Rhône-Alpes en + 35 ans** : 5 rencontres et 5 victoires. Félicitations à tous !

➤ **Compétitions de PRINTEMPS**

Cette année, 4 équipes étaient engagées dans **les différents championnats de printemps 2022** :

- Tout d'abord, commençons par la plus compliquée cette saison : **la coupe des messieurs**. L'équipe a été obligée d'arrêter les compétitions suite au décès, sur le court, de William ARNAUD.
- En 3^{ème} division, **l'équipe femmes** termine avant-dernière du **championnat de printemps** avec 1 victoire et 4 défaites. Il est à noter que le format de cette compétition va changer l'an prochain avec 1 double au lieu de 2.
- Toujours en **championnat de printemps**, **l'équipe hommes** termine elle aussi avant-dernière de sa poule avec 3 défaites et 2 matchs nuls.
- Enfin, finissons avec **l'équipe ligue hommes** en catégorie **+ 35 ans** avec 3 victoires sur 5 rencontres, un match-nul et une défaite contre Saint-Péray.

Bravo à tous les joueurs !

c. Commission COMPÉTITIONS JEUNES (responsable : Christophe LOYAL)

BILAN DES COMPÉTITIONS JEUNES

Des équipes rouges et oranges ont été engagées pour deux sessions :

- Une première session après les vacances de février
- Une seconde session après les vacances de Pâques

Composition des équipes engagées :

- Une équipe rouge : Alban ALLIER, Thaïs CHAUMONT et Nolhan COURSDON.
- Une équipe orange : Malone FLACHAIRE, Alexandre MAMMES, Clément MICHEL et Alix SAGE.

Il s'agissait des tout premiers matchs « officiels » de nos jeunes. Ils étaient tendus au début et donc les premiers ont été assez difficiles mais en s'accrochant les jeunes du club ont obtenu de belles victoires.

Au cours de la 2^{nde} session de matchs, les équipes orange et rouge ont terminé 2nd de leur poule de 4.

→ On a pu constater de gros progrès entre les premiers et les derniers matchs. La compétition est très formatrice et les jeunes du club peuvent voir la finalité et les raisons de s'entraîner ainsi que de faire des exercices. Du côté de l'enseignant, la compétition jeune est un très bon moyen de voir les progrès accomplis et de voir ce qu'il faut travailler en priorité.

Au final de très beaux matchs ont été réalisés dans une très belle ambiance, aussi bien à la Roche que dans les autres clubs hôtes. Tous les jeunes présents étaient ravis de leurs premiers matchs. Certains ont même été motivés pour faire des TMC dans les clubs voisins, à l'exemple d'Alix SAGE qui a gagné le TMC orange du club de Saint-Péray.

d. Commission TRAVAUX (responsable : Denis CHIZAT)

Les principaux travaux réalisés, par les membres du club et par la Mairie, durant la saison 2021-2022 sont :

- 3 désherbages chimiques
- Abattage d'un arbre
- Bouchage des trous sur le parking
- Changement d'un radiateur
- Différents nettoyages de l'intérieur du club
- Matinée « Nettoyage de Printemps »
- Ramassage des feuilles sur les terrains
- Taille des haies (*qui n'a pas été réalisée en totalité...*)
- Traitement anti-mousse pour les courts

4. Renouveau des membres du bureau

Les membres suivants arrivent au terme de leur mandat :

- CHIZAT Denis
- PRIMA Luc
- PUAUX Nicole
- TÊTE Noa

Ces membres souhaitent poursuivre leur investissement au sein du bureau et sont réélus par l'Assemblée Générale.

Aussi, à la suite de l'Assemblée Générale, M. SORLI David souhaite intégrer le bureau. Nous le remercions pour cette implication future.

5. Questions diverses

Des échanges ont eu lieu tout au long de l'Assemblée et les réponses apportées au fur et à mesure.

6. Intervention des représentants de la Mairie

Mme BONHOMME Stéphanie est consciente de l'état général du club (problème de recrutement d'un agent technique) et annonce des signes d'une meilleure trésorerie municipale ainsi que la prévision de réfection des courts 3 et 4.

7. Clôture de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est close. Le pot de l'amitié est offert aux adhérents présents.

À La Roche de Glun, le vendredi 26 août 2022

La Présidente du TCR,
Evelyne CHIZAT

Le Secrétaire du TCR,
Noa TÊTE